

mai
2015

Les droits en actions

DANS LES COLLECTIVITÉS AMIES DES ENFANTS



Ville amie des enfants



Département ami des enfants



unissons-nous pour les enfants



UNE VILLE QUI DONNE BONNE MINE ?



Une Ville amie des enfants prend en considération les multiples dimensions du cadre de vie ayant une influence sur la santé : pollution, salubrité des logements, campagnes d'information et de prévention, activités physiques, restauration scolaire, espaces santé...

MAINTENANT, C'EST AU TOUR DE VOTRE VILLE.

www.villeamiedesenfants.fr

  **unicef**
Ville amie des enfants

SOMMAIRE

Le réseau Ami des enfants en France
p. 4 à 5

L'animation du réseau
p. 6 à 11

Les bonnes pratiques et les innovations
dans les Villes amies des enfants :
17 fiches projets à découvrir pour partager
les expériences du réseau
p. 12 à 30

OURS

Directrice de la publication. Michèle Barzach, Présidente
Responsable de la rédaction. Bénédicte Jeannerod
Coordination éditoriale. Julie Zerlauth-Disic
Rédaction. Thibaud Marchaudon, Ariane Nougoua, Nathalie Spinga, Julie Zerlauth-Disic
Conception graphique et illustrations. www.despetitspois.net
Iconographie. p4 : UNICEF France - p5 : Ville de Nancy - p6 : CG93 - p7 : Edenstudio pour UNICEF France - p8 : Ville de Lons-le-Saunier - p9 : UNICEF France - p10 : Ville de Lorient - DR - p11 : UNICEF France/ Lorea Marchand - p12 : Hemis.fr_AFP - p13 : Ville d'Aubagne - p14 : Ville de Fontenay-sous-Bois - p15 : CG93 - Ville de Veynes - p16 : F. Doncourt - P17 : @flexes ImagesNightForLive - p18 : Ville d'Haguenau - UNICEF France/JZerlauth - p19 : Laurent Perrier - @ Ville de Toulon - p20 : ABLESTOCK - Jupiterimages - Ville de Luxeuil-les-Bains - p21 : UNICEF France/Patricia Marais - p22/23 : Ville de Valence - p24 : Ville de Nancy - p25 : UNICEF France / Jacques Monnin - p26 : luc_Josia_Albertini - Ville de Nice - p27 : libres de droits - p28 : Patrick_Bullenger_Ville_de_Poissy - p29 : UNICEF France/Patricia Marais - p30 : UNICEF_NYHQ_2014_1437_D'AKI - UNICEF_NYHQ_2014_1513_EL_BABA - p 2, 31,32 : création www.edenstudio.com
Photo de couverture. CP Demierre
Impression . Estimprim
Tirage . 3 000 exemplaires
Dépôt légal : mai 2015

Un réseau en constante évolution pour la prise de conscience et l'action



Le réseau des Villes amies des enfants est en effervescence. Il y a un an, au moment des élections municipales de 2014, l'UNICEF France avait souhaité engager les collectivités à prendre le parti des enfants, à s'engager de manière durable pour que la Convention internationale des droits de l'enfant soit connue et appliquée au niveau local en France. Notre réseau partenaire des Villes amies des enfants a largement répondu présent à cet appel. Plus de 240 dossiers de renouvellement du titre Villes amies des enfants pour le mandat 2014-2020 sont actuellement en cours d'examen et nous pouvons d'ores et déjà nous féliciter du travail accompli ces derniers mois pour les constituer.

La force du réseau des Villes amies des enfants réside, plus encore aujourd'hui, dans la richesse et la diversité des innovations locales dont nous avons désormais connaissance en faveur des enfants. Il nous appartient de les partager, les diffuser, les promouvoir afin qu'elles deviennent des bonnes pratiques sur l'ensemble du territoire français. Et nous mesurons tous à quel point les enjeux sont de taille dans un contexte économique et social toujours plus dur pour les enfants et leurs familles.

Comme nous l'avons souhaité, le mandat 2014/2020 sera bien, plus encore que les précédents, celui de la prise de conscience et de l'action. Action menée par les collectivités au quotidien aux côtés des enfants, et en particulier les plus vulnérables d'entre eux. Action également de l'UNICEF France et de son réseau bénévole pour accompagner les collectivités dans la connaissance et la mise en œuvre, au quotidien, de la Convention internationale des droits de l'enfant.

Notre réseau ami des enfants ne cesse de se réinterroger, d'évoluer. Cette année 2015 verra également le lancement d'actions de formation pour « Faire vivre les droits de l'enfant au quotidien ». Conçues avec nos collectivités partenaires, elles ont pour but de densifier notre partenariat, de lui donner plus de sens encore et de traduire, dans les pratiques professionnelles et les choix politiques des élus locaux, notre vigilance commune pour préserver l'intérêt supérieur de l'enfant.

Michèle Barzach
Présidente de l'UNICEF France

François Baroin
Président de l'Association des maires de France



Ville amie des enfants



Intercommunalité amie des enfants



Département ami des enfants

Contact : villeamiedesenfants@unicef.fr
01 44 39 17 47

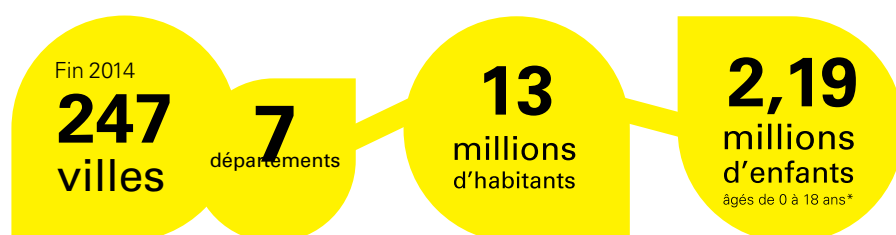


Qu'est-ce qu'une collectivité amie des enfants ?

Aujourd'hui, Villes, Intercommunalités et Départements peuvent être partenaires de l'UNICEF France. Ils deviennent alors Ville, Intercommunalité ou Département amis des enfants. Sous l'égide de la Convention internationale des droits de l'enfant, ces initiatives ont pour objectif de servir la cause des enfants avec le soutien dynamique des collectivités. Celles-ci font plus et mieux pour tous les enfants, et en particulier les plus vulnérables d'entre eux, sur leur territoire. Créé par l'UNICEF France et l'Association des maires de France en 2002, le réseau des Villes amies des enfants réunit, fin 2014, 247 villes. Ces villes sont actuellement en cours de renouvellement de leur titre suite aux élections municipales de mars 2014. L'initiative Département ami des enfants, encouragée par l'UNICEF France et l'Assemblée des Départements de France depuis 2010, accueille, elle, sept Conseils généraux à ce jour.

**+
3**
Départements
en 2014

**Le Conseil général
des Alpes-Maritimes (06)**
**Le Conseil général de la Moselle
(57)**
**Le Conseil général
de la Seine-Saint-Denis (93)**



Ces collectivités se caractérisent par la qualité de leurs initiatives et projets dans la vie quotidienne des enfants et des jeunes. Elles innovent par l'existence et le développement d'une démarche de participation et d'écoute et la promotion d'un esprit de solidarité internationale. Elles proposent des initiatives pour promouvoir la CIDE ainsi qu'un plan d'actions annuel avec l'UNICEF France.

RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU

Après les élections, où en sommes-nous?



Depuis les élections municipales de mars 2014, chaque Ville amie des enfants a été consultée sur sa volonté de se réengager ou non dans la démarche partenariale avec l'UNICEF France. Aujourd'hui, qu'en est-il du réseau ?

Comme après chaque élection municipale, l'UNICEF France et l'Association des maires de France ont lancé, en mai 2014, une grande consultation des Maires des Villes amies des enfants pour connaître leur volonté de poursuivre, ou non, l'engagement dans la démarche partenariale Ville amie des enfants. Après plusieurs mois d'échanges et de relance, 208 Villes (sur les 247 que comptaient le réseau en mars 2014) ont d'ores et déjà confirmé leur volonté de s'engager dans la démarche et le nouveau partenariat 2014-2020. Seules sept communes n'ont pas souhaité poursuivre leur engagement à nos côtés.

Des témoignages d'attachement au partenariat

Parallèlement à cette démarche de renouvellement, près de 40 nouvelles Villes et Intercommunalités ont exprimé leur volonté de rejoindre le réseau et devenir Ville ou Intercommunalité amie des enfants.

Ces premiers échanges avec nos élus partenaires nous ont apporté le témoignage de leur motivation et leur attachement à la démarche et au partenariat avec l'UNICEF. Voici un florilège de verbatim illustrant cet engagement: « Notre Ville est fière d'appartenir au réseau Ville

amie des enfants depuis de nombreuses années et s'attachera avec force à poursuivre le travail accompli avec l'UNICEF », « Je vous exprime mon profond souhait de poursuivre ce précieux travail en direction des enfants et des adolescents... », « Je suis certaine que de beaux projets autour des droits de l'enfant naîtront de notre partenariat renouvelé autour de cette cause qui nous rassemble », « Il me tient à cœur de promouvoir la place des enfants dans notre Cité par l'élaboration d'un programme d'actions ambitieux aux côtés de l'UNICEF », « C'est avec beaucoup de volonté et d'envie que nous souhaitons prolonger ce beau partenariat avec l'UNICEF... », « ... les élus et les services municipaux se mobiliseront encore et davantage pour préserver l'enfant comme membre et acteur à part entière de la cité ».

Un nouveau réseau pour décembre 2015

Actuellement, les Comités départementaux et le service des Relations avec les Collectivités de l'UNICEF France

sont à pied d'œuvre pour analyser les dossiers de candidature qui ont été adressés depuis le 31 mars dernier. Ces prochains mois seront donc consacrés à l'examen de tous les dossiers, à des échanges réguliers avec les représentants des Villes pour compléter et finaliser, si besoin est, certains documents. L'objectif est de signer toutes les conventions d'objectifs avec les anciennes

Villes amies des enfants avant le 31 décembre 2015. Après quelques semaines seulement d'examen, l'UNICEF France se félicite de la qualité des documents produits et de la pertinence des actions présentées par les collectivités pour postuler.

Sans en avoir jamais douté, la preuve est faite chaque jour : la ville est bel et bien un foyer d'innovations au service de l'application de la Convention internationale des droits de l'enfant en France. Que de richesse à partager dans les années à venir...

Près de 40 nouvelles Villes et Intercommunalités ont exprimé leur volonté de rejoindre le réseau.

+ Pour connaître les Villes qui reconduisent le partenariat, téléchargez la liste sur www.villeamiedesenfants/Actualités



L'ANIMATION DU RESEAU

LES DROITS EN ACTIONS DANS LES COLLECTIVITES AMIES DES ENFANTS

NOUVEAUX OUTILS

Des formations « Made in UNICEF » pour le réseau

Pour accompagner les représentants des Collectivités amies des enfants et les bénévoles de l'UNICEF France dans la mise en œuvre de la démarche Ville amie des enfants 2014-2020, de nouveaux outils de formation seront déployés d'ici la fin de l'année 2015.

À l'issue des travaux de réflexion engagés par le Comité de suivi Ville amie des enfants entre octobre 2012 et janvier 2014, des besoins de formations avaient été diagnostiqués, tant au niveau des collectivités qu'au sein du réseau des bénévoles accompagnant les collectivités partenaires. En réponse à ces demandes, plusieurs modules de formation vont donc voir le jour d'ici la fin de l'année 2015 pour une mise en œuvre début 2016.

Un premier module à destination des agents des collectivités, intitulé « *Faire vivre les droits de l'enfant au quotidien* » sera proposé à partir du mois de septembre 2015. D'une durée de deux jours, la formation permettra aux agents territoriaux de mieux connaître l'UNICEF et la CIDE, de comprendre la place de l'enfant dans la ville et de faire vivre la CIDE au quotidien dans le cadre de leurs pratiques professionnelles respectives. Des tests ont été réalisés en avril dernier auprès d'agents issus de différents services municipaux de Conflans-Sainte-Honorine, Issy-les-Moulineaux et Nancy avec des retours satisfaisants et surtout très constructifs pour finaliser les contenus.

Un second module intitulé « *Mettre en œuvre les droits de l'enfant sur le territoire* » sera proposé aux élus qui en feront la demande. Plus un accompagnement, qu'une véritable formation, ce module d'une demi-journée permettra

de comprendre l'impact d'une décision politique sur l'application de la CIDE au niveau local, d'entretenir le partenariat avec l'UNICEF France et permettra d'entrevoir comment inscrire les droits de l'enfant dans l'élaboration des politiques publiques de la collectivité.

Enfin, plusieurs modules à destination des bénévoles de l'UNICEF France ont déjà été mis en place en E-learning et en présentiel pour une meilleure connaissance du fonctionnement d'une collectivité, l'intégration du processus de candidature d'une ville ou d'une intercommunalité et la mise en œuvre concrète de la démarche Ville amie des enfants.

+ Si vous êtes intéressés par l'une de ces formations, vous pouvez nous contacter au 01 44 39 17 47 ou par mail villeamiedesenfants@unicef.fr



RENCONTRE NATIONALE

Éducation et collectivités : un cas d'école

Près de 400 élus, agents territoriaux, bénévoles et personnels de l'UNICEF France sont attendus à l'Hôtel de Ville de Paris le 12 mai 2015 pour la 11^e rencontre nationale des collectivités amies des enfants.

Le réseau des collectivités amies des enfants est vivant. Il se nourrit des innovations et bonnes pratiques des villes et départements qui en sont membres, les partage, permet leur diffusion et leur application sur d'autres territoires. Parmi les outils permettant cette richesse d'échanges, la rencontre nationale des collectivités amies des enfants est l'un des plus pertinents. Pour sa 11^e édition, l'UNICEF France a fait le choix d'aborder un thème aussi essentiel qu'actuel : l'éducation et le rôle des collectivités dans ce domaine. Politique éducative, rôle éducatif, accompagnement éducatif, projet éducatif de territoire, les vocables sont nombreux et les approches diverses. Pourtant, l'objectif est unique : contribuer au développement des aptitudes physiques et mentales de l'enfant, à son autonomie et l'amener à construire sa place dans la société. La CIDE ajoute même qu'une attention particulière doit être portée à l'ouverture aux autres, à l'identité culturelle et aux valeurs de respect. Le lien avec la collectivité est donc naturel et c'est ce que l'UNICEF

France souhaite démontrer à travers les différentes initiatives partagées au cours de cette journée d'échanges.

Pédagogie, culture et proximité

Trois tables rondes sont organisées sous cet angle particulier du droit à l'éducation. La première aborde la question de l'innovation pédagogique au service des enfants et des adolescents. En quoi des approches nouvelles permettent-elles d'accompagner parents, professionnels et enfants vers cet objectif de développement harmonieux ? Doit-on se remettre en question ? La deuxième table ronde, plus ciblée, aborde la question de la culture comme facteur de développe-

ment personnel pour l'enfant mais aussi comme un moyen de lutter contre l'exclusion sociale. La 3^e table ronde traite de l'apprentissage du langage pour prévenir le décrochage scolaire, de cohérence éducative à l'échelle d'un territoire et de la création de services de proximité pour les familles dans tous les secteurs de la ville.... Autant d'initiatives qui permettent d'entrevoir les bénéfices d'une véritable réflexion à l'échelle territoriale et la définition de politiques adaptées aux besoins spécifiques de chaque enfant et de chaque famille.

www.villeamiedesenfants.fr

MARCHÉ AUX BONNES PRATIQUES LOCALES ENTENDRE, VOIR MAIS AUSSI DIALOGUER

Pour la première fois cette année lors de la rencontre annuelle, l'UNICEF France a mis à la disposition des collectivités un espace d'exposition dans lequel elles peuvent présenter une bonne pratique innovante, sa genèse et le cadre de sa mise en œuvre concrète. Vingt collectivités ont ainsi l'opportunité de disposer d'un espace et de présenter leur action développée dans l'une des dix thématiques du partenariat Ville amie des enfants : Bien-être et cadre de vie, Non-discrimination et égalité d'accès aux

services, Participation citoyenne, Sécurité et protection, Parentalité, Santé, hygiène alimentation, Handicap, Education, Accès au jeu, aux loisirs, au sport et à la culture et Solidarité internationale. Supports d'information et/ou de communication l'illustrant (affiches, brochures, présentation PowerPoint, matériel pédagogique ...) sont les bienvenus. Véritable espace d'échange entre collectivités, ce « marché aux bonnes pratiques locales » est une occasion supplémentaire de découvrir la richesse des actions publiques déployées localement et dont l'UNICEF France est témoin au quotidien, notamment en cette période de renouvellement des candidatures et de foisonnement de bonnes pratiques encore méconnues.

CONSULTATION NATIONALE DES 6/18 ANS

Les inscriptions à l'édition 2015 sont ouvertes

De mars à mai 2014, l'UNICEF France a mené pour la deuxième année consécutive, une consultation nationale des 6/18 ans. 11 232 enfants et adolescents y ont répondu, contribuant ainsi à poursuivre le travail d'observation de l'exercice des droits de l'enfant en France.



Qu'est ce que la Consultation nationale des 6/18 ans de l'UNICEF France ?

Depuis 2013, afin de mesurer l'exercice des droits de l'enfant en France, l'UNICEF France interroge les enfants et les adolescents sur la perception qu'ils ont de l'effectivité de leurs droits au quotidien. Sur la base d'un questionnaire identique et réparti dans quatre thématiques (mes droits, ma vie de tous les jours, mon éducation, mes loisirs et ma santé) l'UNICEF France constitue chaque année des indicateurs spécifiques permettant d'analyser en profondeur des thématiques particulières : les inégalités sociales et la privation des moins de 18 ans en 2013, le malaise adolescent en 2014.

Quand ?

Le **1^{er} octobre 2015** l'UNICEF France lancera la troisième édition de la consul-

tation nationale des 6-18 ans. **Devenez acteurs de ce projet** avec les enfants et les jeunes de vos territoires et inscrivez-vous dès maintenant.

Qui participe ?

Les 6/18 ans de la **France métropolitaine et d'outre-mer**. Lors de la publication des résultats à l'automne 2016, l'UNICEF France fera notamment un focus sur les enfants et les adolescents issus des **quartiers prioritaires inscrits dans la nouvelle géographie de la politique de la ville**.

Quels outils ?

Des questionnaires papier, une plateforme en ligne **www.jeparledemesdroits.fr**, un dossier pédagogique, des outils de restitution pour les enfants et les jeunes, une page portail permettant de télécharger rapports, infographies, vidéos **www.unicef.fr/consultation** ...

La consultation nationale des 6/18 ans est dense, riche et compile année après année des données constituant des ressources pour observer, analyser et améliorer l'application des droits de l'enfant en France.

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour tout renseignement et inscription :

du 12 mai au 30 septembre 2015
villeamiedesenfants@unicef.fr
ou www.jeparledemesdroits.fr
Consultation :

du 1^{er} octobre 2015 au 30 Avril 2016
dans toute la France
métropolitaine et d'Outre-Mer



CONSULTATION NATIONALE DES 6/18 ANS

Écoutons les enfants et les adolescents oui, mais après ?

Depuis 2013, les résultats et analyses des deux éditions de la consultation nationale des 6/18 ans sont devenus, pour l'UNICEF France, des outils de plaidoyer en faveur d'une meilleure application de la Convention internationale des droits de l'enfant en France. Tant au niveau national que local, les données recueillies et agrégées en indicateurs permettent d'alimenter les réflexions des décideurs pour une meilleure orientation des politiques publiques en faveur des enfants et des adolescents.

Face à l'indigence des données disponibles concernant la situation des enfants et des adolescents en France, l'UNICEF France a souhaité recueillir la parole du plus grand nombre pour mieux cerner la manière dont les enfants et les jeunes vivent l'exercice de leurs droits au quotidien et fournir des éclairages inédits ou complémentaires aux acteurs, locaux ou nationaux, sur l'effectivité de leurs droits. Fort de cette matière extrêmement riche, l'UNICEF France a désormais la possibilité d'interpeller les pouvoirs publics avec des données concrètes et actualisées pour défendre au mieux les droits des enfants en France. Notre organisation devient médiatrice en portant la voix des jeunes à tous les niveaux pour influencer au plus près les décisions qui seront prises.

C'est la raison pour laquelle, l'UNICEF France remet chaque rapport de la consultation nationale aux ministres en charge des problématiques abordées et susceptibles de les prendre en compte dans leur action. Ainsi, le rapport « Adolescents en France, le grand malaise » a-t-il été remis à Madame Laurence Rossignol, Secré-

taire d'État à la Famille, aux Personnes âgées et à l'Autonomie et à Madame Ségolène Neuville, Secrétaire d'État aux Personnes handicapées et à la Lutte contre l'exclusion. En décembre 2014, un déjeuner a également permis à une vingtaine de parlementaires de prendre la mesure des enjeux lors d'une rencontre organisée autour des résultats. Les résultats de la consultation nationale des 6-18 ans nourrissent ainsi, toute l'année, les interventions des élus et alimentent de nombreuses questions au gouvernement.

Agir à chaque niveau pour plus d'efficacité

Les résultats des deux consultations nationales de 2013 et 2014 fournissent également une matière précieuse à l'UNICEF France pour élaborer des documents de positionnement technique et nourrir, avec des données fiables et actualisées, les axes de plaidoyer portés par l'UNICEF France à l'occasion des entretiens de haut niveau avec les pouvoirs publics ou lors d'événements exceptionnels comme la future audition de la France par le Comité des

droits de l'enfant des Nations Unies, en janvier 2016.

La consultation nationale des 6-18 ans est également un outil qui permet à l'UNICEF France de s'adresser aux collectivités territoriales. Le 20 novembre 2013, Michèle Barzach a présenté au 95^e Congrès des Maires de France, en séance plénière, les grandes lignes des résultats de la consultation.

À chaque édition, le rapport présentant l'ensemble des résultats est envoyé aux villes et départements appartenant au réseau « collectivité amie des enfants », partenaires de l'UNICEF France. Grâce à l'encodage géographique des questionnaires, il est également possible de fournir les résultats locaux détaillés à chaque collectivité ayant pris part au projet et ayant permis un retour significatif de participations. Là encore, le diagnostic fourni permet un éclairage spécifique sur le territoire et un ajustement possible des politiques publiques, au plus près des besoins des enfants et des adolescents. La réflexion se fait à hauteur d'enfant sur la base de la parole livrée.



MIXITÉ ET LOISIRS DES JEUNES

Où sont les filles ?

Nous avons rencontré Edith Maruéjols, géographe. Elle a récemment soutenu une thèse de doctorat sur le thème de la Mixité, de l'égalité et du genre dans les espaces du loisir des jeunes. Un travail qui propose aux villes de réinterroger leur politique pour plus de mixité et une répartition plus équitable des investissements de loisir.

100 % de garçons dans les citystades, 95 % dans les skates parcs, 80 % dans les salles et les lieux de répétitions des musiques actuelles... ces chiffres font craindre une certaine invisibilité des filles dans l'espace public. Qu'en est-il réellement ? Quels constats avez-vous fait au cours de vos recherches ?

Les résultats de l'enquête, toutes disciplines sportives et villes étudiées confondues, font apparaître que les filles sont deux fois moins nombreuses que les garçons à pratiquer des activités sportives (35 % F, 65 % G). Elles ont beaucoup moins de choix, peu de créneaux

leur sont réservés. La rue est également l'espace de jeu des garçons comme en témoigne, entre autre, la fréquentation des équipements en accès libre : city stades, skates parcs.

Les pratiques culturelles et artistiques semblent, elles, plus équitablement réparties entre filles et garçons. Cependant, les stéréotypes attachés aux pratiques sont forts et séparent les sexes à l'adolescence, où l'on observe, à nouveau, un décrochage des filles. Les équipements municipaux tels que médiathèques et écoles de musique et de danse accueillent majoritairement les jeunes enfants et connaissent une



désaffection à partir du collège, puis au lycée. Ce décrochage est compensé en partie, pour les garçons, par des propositions culturelles telles que les musiques actuelles, danse hip hop, espace multimédia. Mais ce secteur de loisir n'est pas, non plus, le domaine de refuge des filles.

Le passage de l'école primaire au collège et l'entrée dans l'adolescence, marquent également le retrait des filles des espaces et équipements de loisir et l'éloignement de l'espace public. À 12 ans, les filles sont un peu plus nombreuses que les garçons à fréquenter les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH). C'est à 13 ans, au passage du centre de loisirs vers un accueil de type « maison des jeunes », que les filles décrochent (moins 15 % par rapport aux garçons), et ce décalage continue d'augmenter les années suivantes. Seul l'accompagnement à la scolarité, activité proposée, dans la majorité des cas, au sein de l'établissement scolaire en dehors des heures de classe, semble le loisir légitime des jeunes filles.

Vous notez donc un vrai changement au moment de l'entrée au collège. À l'âge élémentaire, filles et garçons fréquentent les accueils de loisirs mais au moment du collège ils doivent faire le choix d'une activité de loisirs. Que se passe-t-il alors pour les filles ?

Deux tentatives d'explication se dessinent : une politique de la ville construite autour et pour les jeunes garçons et l'institutionnalisation des « filles invisibles ». Deux effets « pervers » ont, de fait, contribué à cet éloignement des filles à l'adolescence. Premièrement, sous couvert de leur réussite scolaire, on a cantonné leur épanouissement au monde scolaire, rendant leur présence légitime au sein de l'école ou autour de la scolarité, les éloignant des espaces du dehors et du loisir généraliste. Le deuxième tient à la prise en charge des jeunes garçons en échec scolaire. L'inquiétude a été de ne pas les « laisser traîner » et de leur offrir des espaces éducatifs, sous le regard de l'adulte. D'un projet juste vont naître sur les territoires des espaces dédiés aux garçons, renforçant la présence masculine et actant la séparation filles/garçons à l'adolescence.

Si comme vous les collectivités « chaussent les lunettes du genre » et découvrent que les inégalités sont importantes, que leur territoire est non mixte, quels conseils leur donner ?

Pour définir et afficher un véritable projet basé sur l'égalité et la mixité, il est tout



d'abord nécessaire de « s'entendre » sur ces termes. Il faut faire un diagnostic local « sexué » sur la fréquentation des lieux et activités puis attribuer des moyens à la politique affichée. La deuxième étape consiste à sensibiliser les équipes en les formant. La diffusion d'une culture et d'un engagement communs est indispensable. Le troisième point à travailler est la division sexuée du travail. Là encore, la discussion doit être engagée avec l'équipe intervenant dans la structure. L'enjeu est de s'attacher à l'image que renvoient les adultes sur ces questions de norme sexuée et de reproduction des stéréotypes. Il

Les filles sont deux fois moins nombreuses que les garçons à pratiquer des activités sportives.

s'agit de proposer l'alternative à la fois sur le positionnement de l'animateur/trice mais également dans les activités. On pourra s'interroger par exemple sur la manière dont les groupes d'enfants se forment. Est-ce l'adulte qui fait le groupe ? Est-ce qu'une animatrice fédère un groupe de filles (même interrogation animateur/groupe de garçon) ? Est-ce l'activité proposée qui attire plutôt les filles ou plutôt les garçons ? Une bonne pratique est d'inverser les images, en proposant une activité dite de filles animée par un homme et inversement. De manière générale, on se demandera si les activités proposées à l'intérieur, ou dite « calmes », sont menées par des animatrices et si les activités d'extérieur, de « défoulement », sont portés par des hommes. Tout un panel d'outils est disponible pour favoriser la mixité, en changeant les règles de la pratique (jeux

de ballon par exemple), en incitant les enfants à jouer ensemble filles/garçons. Des supports conçus dans le sens de l'égalité et de la mixité sont en circulation (expositions, jeux de société, affiches). Mener à bien un projet éducatif égalitaire revient à interroger les pratiques professionnelles au quotidien. Travailler le vocabulaire, les postures et surtout le discours en direction des enfants et des parents est nécessaire et légitimera l'action.

Les conseils que l'on pourrait donner aux élus locaux sont-ils différents si l'on aborde les loisirs des enfants en âge élémentaire ou les loisirs des jeunes adolescents ?

Non, les professionnel/les formé(e)s posséderont les outils et les leviers pour modifier la fréquentation des espaces et favoriser le vivre ensemble. Le problème est que, le plus souvent, la question du genre ne se pose même pas. Or, c'est bien d'intelligence collective qu'il s'agit et de la possibilité de partager une analyse nouvelle. Les élu/es et les professionnel/les sont très sensibles à la question de la redistribution et de la justice sociale. Il faut désormais qu'ils encouragent le « gender mainstreaming »¹. Il y a un véritable enjeu démocratique à travailler sur la mixité dans l'accueil des jeunes sur les équipements et espaces publics.

Édith Maruéjols, créatrice de l'Atelier Recherche Observatoire Égalité.
Contact : larobe.be@gmail.com

¹ Approche intégrée de l'égalité : prise en compte de l'égalité des sexes dans l'ensemble des politiques et dispositifs publics.

BIEN-ÊTRE ET CADRE DE VIE



Dimensions du bien-être et du cadre de vie : toutes les initiatives visant à offrir à l'enfant et à l'adolescent un lieu de vie favorisant son bien-être et un environnement propice à son développement harmonieux.



Brest
Finistère
(29)

Ville amie
des enfants
depuis 2013
142 724 habitants
27 388 enfants

AMÉNAGEMENTS ET DÉPLACEMENTS URBAINS PENSÉS POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES

La Ville de Brest ne manque pas d'imagination pour offrir un cadre urbain sécurisé et convivial pour les enfants et les adolescents en menant des actions très diverses de prévention et de consultation.

Lorsqu'une nouvelle installation urbaine ou une rénovation de quartier est envisagée, la Ville de Brest implique systématiquement les enfants et les jeunes du quartier concerné dans le projet. Ainsi, lors de la rénovation complète de tout un quartier datant des années 70, en partenariat avec l'association des petits débrouillards, les enfants ont dessiné les futurs mobiliers composant l'aire de jeux. Choix des formes et des couleurs, installation d'arbres au pied des immeubles avec les personnels municipaux du service des Espaces verts, restauration d'une fontaine avec la participation des jeunes du quartier, sont autant d'actions favorisant l'implication des enfants du quartier dans une logique d'appropriation et de respect de leur futur environnement. Une autre action emblématique intitulée « des racines sous le béton » a été menée sur ce même quartier. Sept

jeunes âgés de 14 à 16 ans ont joué les reporters en recueillant les témoignages et anecdotes des familles et des anciens du quartier qui ont vu évoluer l'architecture, les modes de vie et les espaces urbains en plusieurs décennies. Riche de liens communs où se côtoient trois générations d'une même famille, ce quartier est considéré comme un village.

Accessibilité, autonomie et sécurité améliorées

Il était important de valoriser et porter cette image conviviale et de proximité par les jeunes dans ce projet de rénovation urbaine, apportant de nombreux changements. Au-delà de la rénovation, toute une réflexion a également été engagée sur l'aménagement de l'espace et les déplacements quotidiens. Ainsi, les emplacements des établissements

scolaires, périscolaires et de loisirs, tels que l'espace multisports, la médiathèque et le Pôle enfance ont été conçus de telle manière qu'ils se situent sur des axes reliant les différents équipements « Enfance » évitant ainsi les flux motorisés importants, au profit des circulations douces et alternatives. Enfin, la Ville soutient et met en œuvre de nombreux ateliers de formation et de sensibilisation dans les écoles, les collèges et les lycées d'éducation routière et de bonnes pratiques pour se déplacer dans la ville en toute sécurité, quel que soit son mode de déplacement. À vélo, à pied ou en scooter, les enfants, les jeunes et les familles sont particulièrement bien protégés ! ♦



POUR EN SAVOIR PLUS

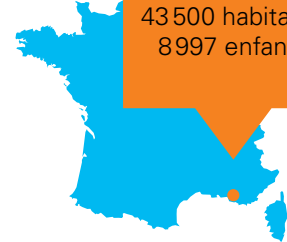
www.villeamiedesenfants.fr / Ville de Brest





Aubagne
Bouches-du-Rhône
(13)

Ville amie
des enfants
depuis 2003
43 500 habitants
8 997 enfants



LES ENFANTS ARCHITECTES DE LEUR NOUVEAU TERRAIN DE JEU

À Aubagne, 60 enfants âgés de 8 à 10 ans ont été associés au réaménagement d'un ancien terrain de vélo cross, peu fréquenté et à l'abandon. Depuis, tout un quartier revit autour de ce lieu où se retrouvent plusieurs générations.

L'aventure a commencé en 2009, lorsque le comité de quartier de la Ville d'Aubagne a décidé de s'emparer de la création d'un nouvel espace public, le Parc des trois diamants, un ancien terrain de vélo cross laissé à l'abandon. Le « terrain des bosses », comme l'appelaient les enfants du quartier, était un espace un peu effrayant, surtout à la nuit tombée. Pour redonner vie à cet espace perdu, la Ville a proposé à tous les habitants du quartier et notamment aux enfants, résidant et fréquentant les deux établissements scolaires situés à proximité, de se mobiliser pour décider ensemble du devenir du terrain. Les enfants ont donc été concertés en amont du projet avec comme objectifs pédagogiques, une initiation à l'urbanisme et à l'environnement urbain, puis une mise en pratique de la citoyenneté.

Associés à chaque étape

La démarche avec les enfants, répartie en cinq équipes, s'est effectuée en plusieurs étapes. « Les enfants qui ont participé à l'élaboration de l'aménagement du terrain des bosses ont réfléchi au projet de manière globale, s'attardant sur les utilisations possibles de l'espace,

définissant les fonctionnalités principales, tout en allant dans le détail » indique l'architecte des services techniques de la Ville. Tout d'abord, il a fallu commencer par comprendre l'organisation d'une ville et d'un quartier à partir d'une malle pédagogique, « La ville en valise » permettant de comprendre la fonction des bâtiments, des voies de circulation et des espaces libres. Puis, pour tenir compte des besoins et des envies des citoyens, les enfants ont mené une enquête sur le terrain, ont pris des photos, réalisé des croquis et des plans pour commencer à émettre des propositions.

Comme un bijou précieux

Ensuite, ils ont créé un espace public en trois dimensions dans le but de concrétiser des fonctions déterminées et appréhender les contraintes techniques, humaines et financières du projet. Après une phase d'explications, d'argumentations et de prises de décisions au sein de chaque équipe, les enfants ont fait des propositions sur le devenir du terrain. Tout cela s'est traduit par la proposition d'équipements permettant le jeu et favorisant la rencontre (un city stade, des jeux d'enfants, des bancs, des tables

de pique-nique), par la qualification d'espaces (arbre à histoires, table d'activités, espace scénique), par l'évocation de couleurs, de formes (notamment le mobilier urbain), de senteurs (plantes grimpantes à fleurs, jardin botanique), et d'ambiances. Bon nombre de leurs propositions se sont retrouvées dans le projet final, construit avec l'ensemble des habitants du quartier, pour devenir « le Parc des trois diamants ». Pourquoi ce nom ? Pour illustrer le partage, l'entraide et la solidarité qui symbolisent ce lieu. Il est le fruit d'un atelier mené avec des enfants pendant l'interclasse pour aboutir à l'écriture d'un conte qui a donné le nom au jardin. ♦

POUR EN SAVOIR PLUS
Olivier Mailliet, responsable secteur
Animation à la Direction Education
olivier.mailliet@aubagne.fr



NON-DISCRIMINATION ET ÉGALITÉ D'ACCÈS



Dimensions de la non-discrimination et de l'égalité d'accès aux droits: toutes les initiatives visant à lutter contre les discriminations et à favoriser l'accès aux services pour les plus défavorisés.



Fontenay-sous-Bois
Val-de-Marne
(94)

Ville amie
des enfants
depuis 2004
4 680 habitants
928 enfants



QUAND LA CANTINE DEVIENT GRATUITE

La Ville de Fontenay-sous-Bois a décidé de mettre en place la gratuité de la cantine scolaire pour les enfants des familles les plus modestes et fait d'une pierre deux coups: repas et activités périscolaires sans discrimination.

« Faciliter l'accès aux services de la ville pour les plus défavorisés », voilà ce qui motive Mokran Berki, le coordinateur des actions éducatives de Fontenay-sous-Bois. Depuis 2009, la Ville a mis en place un dispositif innovant pour réduire les inégalités d'accès à ses services pour les enfants et les adolescents. Elle est partie d'un constat simple: nombreux sont les enfants qui ne participent pas aux activités éducatives périscolaires. Loin de se satisfaire de cet état de fait, il a été décidé d'en chercher les causes et surtout les moyens d'y remédier.

La restauration scolaire gratuite

Ainsi, afin d'améliorer l'égalité d'accès aux services proposés sur le territoire, Fontenay-sous-Bois a décidé de revoir son mode de calcul du quotient familial et de permettre aux familles de la première tranche, la plus basse, d'avoir un accès

gratuit à la restauration scolaire. Pour ces familles, dont les enfants restent désormais à la cantine le midi, le déjeuner n'est plus facturé. La commune a même élargi cette initiative en offrant à tous les enfants, quelque soit le niveau de revenus de leurs parents, la possibilité de prendre un petit déjeuner complet le matin à la cantine de l'école. Aucune inscription préalable n'est nécessaire, tout se passe selon le bon vouloir des enfants: du lait, des tartines, des céréales, de la confiture ou du miel, un jus de fruit ou des compotes, les enfants choisissent et profitent tous d'un petit déjeuner équilibré.

Plus d'enfants inscrits en centre de loisirs

Ce dispositif a permis une augmentation significative du nombre d'enfants inscrits en centre de loisirs. En effet, certains

parents aux revenus modestes avaient tendance à ne pas inscrire leurs enfants aux activités des centres de loisirs pour éviter d'avoir à payer la cantine qui représentait un budget conséquent. Ces enfants ont donc maintenant accès à des activités dont ils étaient privés par manque de moyens. De plus, les familles sont de plus en plus nombreuses à se déplacer en mairie pour faire calculer leur quotient familial et les rapports entre l'administration et les usagers du service public se sont fortement améliorés. 814 enfants de la ville de Fontenay-sous-Bois sont concernés par ce dispositif qui a représenté un investissement d'un peu plus de 41 000 € pour l'année 2013-2014 soit 50 € par an et par enfant. ◆

POUR EN SAVOIR PLUS

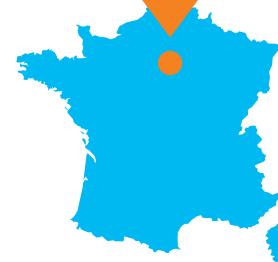
Mokran BERKI, Service de la coordination éducatif locale. 01 49 74 74 88
ou mokran.berki@fontenay-sous-bois.fr





Seine-Saint-Denis
(93)

Département ami
des enfants
depuis 2014
1 529 928 habitants
444 495 enfants



LES COLLÉGIENS BALLAIENT LES IDÉES REÇUES

Le Conseil général de Seine-Saint-Denis permet aux jeunes de son département de créer des outils de promotion contre le sexisme.

10 février 2014, dans la salle des séances du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis. Le moment est venu pour les délégués des classes de troisième participants au programme « Jeunes contre le sexisme » d'aller présenter leurs idées pour faire reculer les comportements sexistes. Un peu effrayés, impressionnés mais surtout très déterminés, les élèves des collèges du département prennent la parole. Depuis 2007, la Seine-Saint-Denis, a développé un programme nommé « Jeunes contre le sexisme ». Celui-ci permet aux collégiens d'être sensibilisés au respect mutuel entre filles et garçons et surtout de devenir eux-mêmes les acteurs de cette sensibilisation en participant à l'élaboration d'outils pour la promotion de la non-discrimination en milieu scolaire.

« Singuliers mais égaux »

L'originalité de ce projet : lutter contre les discriminations liées au genre à l'école en associant les adultes et les enfants des établissements. Comment le mettre en place ? Il y a tout d'abord une phase de formation obligatoire destinée à l'ensemble de l'équipe éducative. Cette

phase a pour objectif de permettre aux adultes de repérer les comportements sexistes, de prendre en compte ces situations de sexisme ordinaire, de mener une réflexion collective sur leur propre responsabilité et enfin de faire émerger de nouvelles postures pour les adultes.

« J'ai trouvé mon combat »

Puis les jeunes collégiens sont intégrés dans le processus par le biais du théâtre Forum qui, par un jeu de rôle, permet aux élèves de reproduire des scènes de sexisme du quotidien en se mettant à la place de la personne qui observe. Une main aux fesses, le non partage des tâches ménagères, telles sont des scènes de la vie quotidienne rejouées par ces collégiens. Cette première étape permet de lancer un cycle de discussion, d'échange et de réflexion et de passer de la prise de conscience à une perspective de changement de comportement et ainsi d'élaborer des outils pour lutter contre les comportements sexistes. Parmi ces outils, une vidéo dans laquelle Aminata, Jaouad, Rudy, Souad et d'autres jeunes du collège Les Courtilles de Saint-Denis se

mettent en scène dans une Seine-Saint-Denis futuriste. Ils ne comprennent pas qu'au début du XXI^e siècle une jeune fille puisse être sifflée et insultée par ce qu'elle se serait habillée « trop court ». Ils y dénoncent la violence de telles situations.

« Ce travail d'atelier a changé les mentalités »

Ces outils sont ensuite présentés à tous les jeunes participants au projet lors de la Rencontre départementale des jeunes contre le sexisme.

Ce programme permet chaque année à 1 500 collégiens d'être sensibilisés au respect entre les filles et les garçons et à la non-discrimination. ♦

POUR EN SAVOIR PLUS

Carole Barbelane-Biais, observatoire
des violences envers les femmes
01 43 93 41 96 ou cbarbelanebiais@cg93.fr



PARTICIPATION CITOYENNE DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

Outils et structures permettant la participation citoyenne des enfants et des adolescents, les plaçant comme des acteurs de leur devenir, tout en les valorisant.



La Moselle
(57)

Département amie
des enfants
depuis 2014

1 045 000 habitants
240 000 enfants
et adolescents

LES « JUNIORS » FONT BOUGER LEUR DÉPARTEMENT

Elus en septembre 2012, les membres du Conseil général Junior de la Moselle ont mené plusieurs projets marquants pour leur département et sont devenus de véritables acteurs de la vie publique.

Assurément, le président du Conseil général de Moselle, Patrick Weiten, a eu raison de faire confiance au dynamisme et à la créativité des jeunes Mosellans en créant le premier Conseil général Junior en Lorraine. Installés en septembre 2012 pour une durée de trois ans, le CGJ de la Moselle et ses 102 membres, titulaires et suppléants âgés de 13 à 17 ans, n'ont pas chômé ! Leur feuille de route : être associés à la vie du département, apporter leur contribution et faire des propositions aux élus du Conseil général de la Moselle dans les domaines d'intervention qui les concernent (solidarité, aménagement des collèges, animation culturelle, accès à des activités sportives, ...). Le CGJ est présidé par Paul Guidat, élu à 14 ans en séance plénière en avril

2013 et, depuis, « porte-parole de tous les jeunes du département auprès de l'actuel président du Conseil général de la Moselle. » Le rôle des animateurs territoriaux dans cette action ? Ils sont de grands facilitateurs pour les jeunes tant au niveau de la communication, de la conduite de projet que sur le plan administratif. Ils les accompagnent dans leurs réflexions et leur donnent les moyens de réaliser leurs projets : la création de la page Facebook du CGJ 57, l'organisation des trois à quatre séances plénières et des deux à trois séminaires de l'année pour entretenir la dynamique de travail. Ils peuvent également être amenés à faire le lien avec les autres directions du Conseil général, comme celle de la Communication ou de la Solidarité. Le premier projet à avoir entièrement

été mené par le Conseil général Junior est une nouvelle signalétique pour tous les collèges du Département.

Apprendre l'autonomie

Après un concours auprès des collégiens, l'assemblée junior a tranché parmi 51 propositions pour désigner la nouvelle signalétique, inaugurée en septembre 2013. L'heureux gagnant, Tony Tambi, 16 ans, est particulièrement engagé dans la vie publique de sa commune et de son collège : « Je vais à la rencontre des élèves au moins une fois par mois pour connaître leur avis sur les bâtiments, la vie au collège, les problèmes auxquels ils sont confrontés quotidiennement. C'est important de s'engager pour son collège et les jeunes que je représente ». Depuis,



les conseillers généraux juniors ont été à l'initiative de nombreuses actions de grande ampleur dont l'obtention du titre « Département ami des enfants, partenaire de l'UNICEF » et un événement grand public de sensibilisation sur le handicap « UNI'CAP 57: Sans vous, la solidarité est handicapée ».

Le dossier de candidature « Département ami des enfants » porté par le CGJ

La démarche est assez peu commune pour être soulignée. La candidature du Conseil général de la Moselle a été engagée par les membres du Conseil Junior il y a plus d'un an. Au-delà du fait que le dossier ait été porté par les jeunes en séances plénières et en commissions, l'UNICEF France et l'Assemblée des Départements de France ont également pu valoriser l'orientation globale de l'action menée en direction des 0-18 ans. En toute logique, la question du handicap et de la stigmatisation des personnes handicapées s'est posée très vite comme un enjeu pour l'Assemblée Junior.

Être uni avec les handicapés

Un premier contact avec le Comité UNICEF de Moselle, une séance d'information et de mise en situation avec le Comité départemental Handisport

et une participation avec l'association locale « Night for Life » de lutte contre le cancer, et c'était parti pour créer un événement festif et ludique sur le handicap. Après une année de travail, le village « UNI'CAP 57 » s'installait sur le parvis des Arènes de Metz, le 11 octobre 2014. Au programme de la journée, gérée et animée par une cinquantaine de conseillers juniors, des démonstrations handisport, des représentations musicales de jeunes artistes de Moselle, des dédicaces de sportifs de haut niveau, un jeu-concours avec de nombreux lots à gagner, des stands d'information sur les associations de Moselle et leurs actions solidaires... Tout pour changer le regard sur le handicap.

Bilan et perspectives d'avenir

Le changement de regard sur l'action politique a également été une réalité mesurée par tous ces jeunes conseillers dont le mandat s'est achevé il y a quelques semaines. Paul Guidat est conscient de cette richesse : « Cette expérience m'a fait mûrir et m'a permis de rencontrer des personnes incroyables, engagées dans des démarches citoyennes variées. De plus, j'ai pu appréhender le fonctionnement de notre démocratie, mais aussi faire de la « vraie politique » ! En effet, nous avons non seulement réussi à imaginer des projets, mais surtout à les

mettre en place et à les réaliser ». « Le Conseil général tire un très bon bilan de cette expérience et promet de la renouveler non plus sous le nom de Conseil Général Junior mais Conseil départemental junior » indique Nadia El Maloui, conseillère générale junior du canton de Saint-Avold. « Nous préparons activement cette transmission afin de faciliter l'installation des prochains conseillers départementaux juniors. Nous prévoyons d'offrir une durabilité à notre projet Uni'cap 57 en renforçant nos partenariats et en en créant de nouveaux avec Moselle Sport Académie par exemple. Nous voudrions que les nouveaux conseillers départementaux juniors reprennent nos projets et qu'ils créent les leurs. Nous voyons l'avenir du Conseil départemental Junior de façon très optimiste et nous comptons bien être présents pour nos successeurs ! ». Les nouveaux Conseillers départementaux juniors seront élus à l'automne 2015. ♦

POUR EN SAVOIR PLUS

www.cg57.fr/conseilgeneral/Pages/ConseilGeneralJunior

Emmanuel PECHE – Chef du service Jeunesse au Conseil général de Moselle
emmanuel.peche@cg57.fr

SÉCURITÉ ET PROTECTION



Dimensions de la sécurité et de la protection : toutes les initiatives et actions de prévention visant à assurer la sécurité et la protection des enfants et des jeunes sur le territoire de la commune.



Haguenau
Bas-Rhin
(67)

Ville amie
des enfants
depuis 2005
32 242 habitants
6 730 enfants

UNE SIGNALISATION ROUTIÈRE ADAPTÉE AUX ENFANTS

La Ville d'Haguenau développe une signalétique afin de sécuriser les trajets école/maison des enfants de la ville.

« Pour que la ville appartienne encore un peu plus aux enfants », telle pourrait être le nom de l'initiative mise en place par la Ville d'Haguenau. La réflexion est partie d'un constat simple : les enfants ont du mal à s'approprier les espaces de la ville et la circulation n'est pas pensée pour eux ni à leur échelle au sein de la commune. De ce fait, se posait alors le problème de la sécurisation de leurs parcours dans la ville. « Parfois j'étais contrainte de laisser mes enfants aller seuls à l'école et je n'étais pas très rassurée, mais aujourd'hui je suis sereine », nous confie une maman de deux enfants scolarisés dans la ville.

Les enfants ont leur place dans la ville

Ce qui a changé : depuis la rentrée 2014-2015, la Ville a mis en place des itinéraires piétons et cyclables sécurisés. Balisés, ils permettent aux enfants de repérer les chemins les plus sécurisés pour

effectuer leurs trajets maison/école et école/maison. Ainsi, les enfants de l'école Saint-Georges se sont vus remettre un petit feuillet avec une carte de la ville. Cette carte leur présente les différents itinéraires possibles pour aller à l'école en toute sécurité quelque soit le quartier de la ville dans lequel ils habitent. Chaque enfant peut ainsi, selon son lieu d'habitation choisir son chemin pour aller à l'école. Cette carte propose des trajets piétons mais aussi vélo pour les adeptes des deux roues. Les différents trajets sont numérotés et identifiés par six couleurs différentes ce qui permet à l'enfant de se repérer plus facilement.

Des macarons à suivre

Pour compléter ce dispositif et aider les enfants à se repérer sur ces trajets de circulation sécurisés, la Ville a également installé, tout au long de ces parcours, des macarons, une signalétique adaptée aux enfants. Ces macarons représentent

l'enfant sur son trajet piéton ou à vélo et ils indiquent à l'enfant le numéro ainsi que la couleur de l'itinéraire qu'il suit. En complément, dans le cadre d'une politique de prévention des risques, le feuillet remis aux enfants les sensibilise aussi sur les bons comportements à adopter sur le trajet : marcher le long des maisons plutôt qu'au bord du trottoir, traverser lorsque le feu piéton est vert, et à vélo ne pas zigzaguer entre les voitures et respecter une distance de sécurité de trois mètres avec le véhicule précédent. Ce programme redonne sa place à l'enfant dans la ville et séduit bon nombre d'entre eux ainsi que leurs parents. ♦

POUR EN SAVOIR PLUS

Audrey Gourmez, Direction de la jeunesse et des sports de la Ville de Haguenau
03 88 05 22 22 74
ou audrey.gourmez@haguenau.fr





LA POLICE MUNICIPALE SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE

La Ville de Toulon engage ses agents de police municipaux dans des actions de prévention de la violence en direction des plus jeunes directement dans les écoles.

L'idée peut paraître originale, pour ne pas dire curieuse, mais elle fonctionne. Pour prévenir les risques de violence et de délinquance, la Ville de Toulon a mis en place, depuis 2007, un programme de prévention à l'adresse des jeunes enfants des écoles primaires de la ville. La singularité de ce programme est de faire intervenir des agents de police municipaux directement dans les écoles pour parler aux élèves de la violence et de la délinquance. « Nous avons eu parfois quelques réticences du corps enseignant mais lorsque nous leur expliquons la démarche, la plupart du temps ils finissent par adhérer au projet », nous explique Chrystel Leblanc-Jaën, agent de la police municipale de la Ville de Toulon en charge de ce projet.

« Nos armes : l'interdit absolu »

Le projet : aller à la rencontre des plus jeunes afin d'endiguer les risques de violence et de délinquance. Les enfants sont les premiers acteurs de ce programme de prévention et de sensibilisation. Les séances sont organisées à raison d'une ou deux par classe et par année. Deux agents de police municipaux, un homme et une femme, se rendent dans une classe et y présentent les missions de la police et abordent selon le public les questions liées à la

sécurité routière, à la violence subie et produite en milieu scolaire et extrascolaire, au harcèlement et aux dangers d'internet. Pour réaliser cette sensibilisation les policiers de la ville s'appuient sur différents supports et notamment un questionnaire et une bande dessinée *Max et Lili* dans laquelle des enfants sont confrontés aux situations de violence que pourraient rencontrer les enfants de Toulon : « Que faire en cas de racket ? » « Que faire si je suis suivi ? » « Que faire si je suis maltraité ? ». Ces interventions en milieu scolaire permettent aussi de revenir sur la circulation des armes à feu et de sensibiliser les enfants sur le danger qu'elles représentent. Les enfants comprennent qu'ils ne doivent en aucun cas tenter de jouer avec.

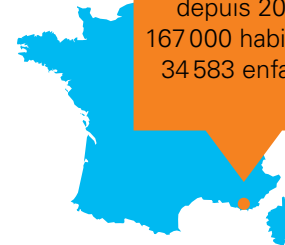
« On ne caillassera pas quelqu'un que l'on connaît »

Le but de l'initiative est aussi véritablement de faire en sorte que les enfants, public particulièrement vulnérable, sachent reconnaître un danger et identifier des interlocuteurs pour le signaler. Il s'agit aussi de leur faire comprendre ce que sont la police et la justice. Dans ce cadre, les responsables du programme développent chaque année un projet plus spécifique avec les écoliers. L'année dernière c'est un vrai procès pénal qui a

pu être organisé en partenariat avec le Procureur de la République et le Palais de Justice. L'intervention des agents de police municipaux se fait toujours après concertation avec l'ensemble de l'équipe pédagogique, directeur, enseignant et infirmier scolaire, car ils sont parties prenantes de ce dispositif. La prise de conscience des plus jeunes et l'apaisement des relations entre les jeunes et la police sont les résultats les plus visibles de cette action. Les forces de l'ordre sont de moins en moins sujettes à des incivilités. « Lorsque les enfants nous voient et n'ont plus peur de nous dans la rue, je pense que l'on a tout gagné ». ♦

Toulon
Var
(83)

Ville amie
des enfants
depuis 2013
167 000 habitants
34 583 enfants



• • • • •

POUR EN SAVOIR PLUS

Chrystel Leblanc-Jaën, Responsable de
la cellule EDUC, Police municipale de Toulon
04 94 36 32 17 ou cleblanc@mairie-toulon.fr



PARENTALITÉ

Initiatives visant à favoriser l'accompagnement à la fonction parentale



Luxeuil-les-Bains
Haute-Saône
(70)

Ville amie
des enfants
depuis 2013
7 742 habitants
3 282 enfants

DU COACHING POUR LES PARENTS

La Ville de Luxeuil-les-Bains innove, depuis novembre 2013, en proposant aux parents en situation de blocage ou de rupture avec leur enfant, un coach relationnel. Cette action est baptisée la « guidance parentale ».

Le projet de guidance parentale de la Ville de Luxeuil-les-Bains s'inscrit dans le cadre de son Programme de Réussite Educative. « *Les difficultés que peuvent rencontrer certains parents dans leur rôle éducatif, mais aussi l'inquiétude liée aux transformations de la famille et à leurs conséquences dans le comportement social des jeunes, ont conduit la Ville à mettre en œuvre des actions de soutien parental* », confie Mohamed Benchagra, Coordinateur Service Cohésion Sociale. Ces ateliers ont démarré au Centre Social Saint-Exupéry en novembre 2013. Ils sont animés par Odile François Bernard, facilitatrice relationnelle, et coordonnés par la référente à la famille. La majorité des actions proposées aux familles visent à accompagner les parents dans une dimension multi-partenaire et individualisée. La recette de ce coaching ? La méthode Faber et Mazlich : « *parler pour que les enfants écoutent, écouter pour*

que les enfants parlent ». Pour animer le groupe de parents et le guider, le coach se sert de situation de vie quotidienne familiale, d'exemples de communication maladroite pour aider les parents à comprendre quand et comment utiliser les méthodes éducatives.

Deux cycles de huit séances

Les thèmes abordés lors des ateliers sont choisis en fonction d'un entretien individuel au cours duquel sont identifiées les difficultés de chacun des parents. « *Grâce aux entretiens et au fait qu'un groupe soit limité à cinq familles maximum le coaching est vraiment fait sur mesure* », explique l'un des parents, heureux de pouvoir être accompagné et conseillé. L'apprentissage se concrétise par des entraînements à l'utilisation des méthodes et outils de communication destinés aux enfants et par des jeux

de rôle. Le suivi et les possibilités des questions/réponses sont nombreux. Le programme complet de coaching est basé sur deux cycles de huit séances chacun afin de permettre aux parents de mettre les conseils en application entre les deux. Que font les enfants pendant que leurs parents apprennent ? Ils sont pris en charge au sein d'activités diverses puis partagent un goûter avec tous les enfants et parents du groupe à l'issue de la séance. ♦

POUR EN SAVOIR PLUS

Mohamed Benchagra, Coordinateur
du Service Cohésion Sociale
mohamed.benchagra@luxeuil-les-bains.fr
03 84 93 90 16





Issy-les-Moulineaux
Hauts-de-Seine
(92)

Ville amie
des enfants
depuis 2003
66 166 habitants
7 660 enfants



UN LIEU POUR TOUTE LA FAMILLE

L'Espace Parent-Enfant d'Issy-les-Moulineaux fête son 15^e anniversaire en 2015. Cet espace gratuit s'adresse à tous les parents se questionnant sur leur vie familiale.

Fraîchement installé dans l'Espace Andrée Chedid géré par CLAVIM (association Cultures Loisirs Animations de la Ville d'Issy-les-Moulineaux), l'Espace Parent-Enfant accueille, dans un esprit de convivialité, tous les parents en quête d'écoute et d'accompagnement. Peu importe le type de famille ou l'âge des enfants, tout le monde est le bienvenu. Les parents peuvent choisir de venir seuls ou accompagnés de leur(s) bambin(s) et sont accueillis par des psychologues formés à l'écoute des familles. Cette structure constitue une « première réponse » et veille à soutenir les parents avec exigence, contenance et sans culpabilité. Les parents peuvent être soutenus dans leur relation à l'enfant mais aussi dans leurs relations de couple. Les désaccords parentaux affectent l'équilibre de l'enfant. Pour aider à gérer petites ou plus grandes disputes, des conseillers conjugaux, psychologues cliniciens formés à la thérapie familiale psychanalytique, neutres et tenus au secret professionnel, sont présents du mardi au samedi pour aider ces parents. D'autres équipes œuvrent également de concert pour proposer de la médiation familiale, des groupes de parents sont animés par des psychana-

lystes, on y trouve également des ateliers d'échanges, des conférences-débats et un ensemble d'événements culturels (spectacles, documentaires, expositions).

Tout aborder en respectant chacun

Les valeurs et principes chers aux professionnels sont nombreux : liberté, responsabilité, tolérance, équité, laïcité, paix et humanisme... Un maître mot : accueillir enfants et parents avec bienveillance et redonner confiance. Pour Christine, maman de Mathieu 10 ans et Julie 6 ans, « cet espace est un lieu pour tous où l'on peut exprimer ses craintes, ses souffrances en toute confiance et sécurité. » Elle n'hésite jamais à en parler à une amie. L'Espace Parent-Enfant lui a permis « d'apprendre et d'expérimenter tout en étant accompagnée et conseillée. » Christine et les autres parents ont par ailleurs à leur disposition un grand nombre de services innovants. Les jeunes parents peuvent, par exemple, accueillir leur bébé dans les meilleures conditions grâce à l'atelier sur le chant prénatal. Les papas peuvent, seuls, assister aux « vendredis des pères ». Pour Jean : « Ces réunions sont l'occasion

d'échanger sur les manières d'exercer la paternité et de trouver la bonne place dans l'éducation des enfants ».

Un lieu central et pluridisciplinaire

L'Espace Parent-Enfant se situe désormais au sein de l'Espace Andrée Chedid, un lieu unique offrant aux habitants une multitude de services en partenariat avec de nombreuses associations locales. Il est un véritable laboratoire d'idée, un lieu de métissage des savoirs au service du dialogue des familles et de la transmission entre générations. ♦

POUR EN SAVOIR PLUS

Bruno Jarry, Directeur du CLAVIM
bruno.jarry@ville-issy.fr 01 41 23 86 07



SANTÉ ET HYGIÈNE

Initiatives et dispositifs prenant en compte les besoins des enfants, des adolescents et des familles vulnérables pour un accès aux soins, une hygiène et une alimentation



Valence
Drôme
(26)

Ville amie
des enfants
depuis 2011
67 000 habitants
15 694 enfants

UN RÉSEAU D'ADULTES-RELAIS POUR PRENDRE SOIN DES JEUNES

La Ville de Valence a mis en place un pôle de santé publique dédié aux adolescents. Il propose des réponses adaptées aux besoins des moins de 18 ans, notamment grâce à l'action d'adultes-relais.

Pour faire face aux difficultés de santé des adolescents, la Ville de Valence s'appuie sur une dynamique partenariale, coordonnée par un service municipal de Santé Publique. Un dispositif phare a fait ses preuves depuis une vingtaine d'années : la coordination et l'appui d'un réseau d'adultes-relais, professionnels ou bénévoles qui permettent une proximité avec les jeunes sur le territoire. Ils constituent aujourd'hui un véritable réseau particulièrement efficace dans la prévention et la prise en charge des conduites à risques. La formation de

ces adultes-relais est composée de trois modules sur une durée de sept jours. Elle aborde l'ensemble des comportements à risques chez les jeunes, tels que la consommation excessive d'alcool ou de cannabis, l'automutilation, l'anorexie, les dépressions, l'addiction aux écrans, la fugue ou les violences envers les parents. Au menu, des ateliers sur les comportements à risques et surtout des échanges de pratiques professionnelles décloisonnant les univers, compte tenu de la diversité des stagiaires issus de milieux professionnels très différents.

Un maillage étendu

La formation s'adresse en effet à tous les professionnels et bénévoles en contact avec des jeunes et pouvant jouer un rôle d'écoute, de soutien, d'accompagnement et d'orientation. Les stagiaires sont donc issus de milieux professionnels très différents : 16 % sont bénévoles issus d'associations locales, 13 % sont des animateurs/formateurs, 12 % des personnels de l'Education nationale, 11 % des éducateurs, 9 % des assistantes sociales et 8 % d'agents municipaux.



Tisser des liens

Une capacité d'écoute et d'action

Santé physique et psychique

personnalisés, des tests visuels et auditifs, des vaccinations, des formations au secourisme et des rencontres-débats. Enfin, une Maison de l'Adolescent est dédiée à la prise en charge thérapeutique des pathologies des 13-20 ans de tout le département. Située à Valence, elle dépend du centre hospitalier Le Valmont.

À ce jour, plus de 500 personnes ont suivi le cycle de formation et font partie du réseau adultes-relais. Le dispositif est évalué régulièrement et les indicateurs montrent l'efficacité et l'efficace du dispositif. Il serait impensable, aujourd'hui, de remplir les salles de quatre quartiers différents à l'occasion de séances de théâtre-forum destinées aux familles, sans l'appui et l'implication de ce réseau de proximité. ◆

Dr Sylvaine Boige-Faure, Directrice Santé,
Familles, Environnement – Tél : 04.75.79.22.11
dsfe@mairie-valence.fr



HANDICAP

Initiatives visant à la prise en compte du handicap des enfants et des adolescents



Nancy
Meurthe-et-Moselle
(54)

Ville amie
des enfants
depuis 2002
107 682 habitants
15 662 enfants

ACCUEILLIR L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

Parce que Nancy est ville amie de tous les enfants, elle s'efforce d'accueillir au sein de ses structures les enfants différents, quel que soit leur handicap. Pour cela, elle a engagé la formation de son personnel municipal.

À Nancy, 45 agents municipaux ont suivi une formation spécifique en 2013 afin d'être en capacité d'accueillir dans les meilleures conditions les enfants en situation de handicap. Des professionnels volontaires ont également réalisé des recherches, des visites de structures spécialisées en Lorraine et au-delà et des rencontres avec le corps médical. Ce travail conséquent a permis la création d'un classeur et d'une mallette pédagogique aujourd'hui diffusés dans chaque structure de petite enfance.

Des outils d'aide aux professionnels...

« Le classeur a vocation à servir de guide au personnel en lui donnant des clés pour mieux comprendre les handicaps. On n'interviendra pas de la même manière avec un enfant malentendant ou un enfant trisomique », explique François Depond le directeur du Pôle petite enfance de

la Ville. Cet outil n'a pas la prétention d'être « la formule magique » à la réussite de l'accueil. Il donne surtout envie de s'investir auprès de ce public, apprend à regarder les capacités de chaque enfant et permet de ne pas perdre de vue que chacun d'eux est unique. De même, il n'est nullement demandé aux établissements d'accueil Petite Enfance d'être des lieux d'accueil spécialisés, mais des lieux aptes à répondre aux besoins de chacun.

... et des jeux d'éveil pour les enfants

La mallette renferme quant à elle des jeux et des livres spécifiquement pensés pour l'éveil de ces enfants différents. « Mais bien entendu, ces jeux s'adressent à tous les enfants. Il ne s'agit surtout pas d'établir des barrières », précise Elisabeth Laithier, adjointe au maire déléguée à la Petite enfance qui est intimement convaincue que l'accueil des enfants en

situation de handicap au sein des crèches contribue à dédramatiser la question et à préparer « les adultes humanistes de demain ». Les parents hésitent encore souvent à laisser leur enfant en structure collective, même quelques heures par semaine, pourtant cette opportunité leur apporte du soulagement ainsi qu'à toute la fratrie. « Leur montrer que leur enfant peut être accueilli en milieu ordinaire est quelque chose de très positif », assure l'adjointe au maire. Une douzaine d'enfants porteurs de handicap sont actuellement accueillis dans les structures d'accueil de la Ville de Nancy. ♦

POUR EN SAVOIR PLUS
Pôle petite enfance de la Ville de Nancy
Tél : 03 83 39 03 24





**Boulogne-
Billancourt**
Hauts-de-Seine
(92)

Ville amie
des enfants
depuis 2012
113 236 habitants
22 846 enfants



DES ANIMATEURS MUNICIPAUX SPÉCIALISÉS AUX CÔTÉS DES ENFANTS

La Ville de Boulogne-Billancourt agit très concrètement depuis plusieurs années pour réduire les situations de handicap des enfants et des jeunes et favoriser leur inclusion en milieu ordinaire.

La Ville de Boulogne-Billancourt a fait le choix d'être un acteur à part entière dans l'accompagnement des enfants en situation de handicap. Quitte même à remplir un rôle qui ne lui était pas assigné au départ. Voici par exemple l'initiative qu'elle porte en milieu scolaire : pour favoriser l'inclusion en milieu ordinaire dès l'âge de trois ans, elle soutient la mise en place des projets personnalisés de scolarisation (PPS) dans les écoles maternelles et élémentaires. Elle emploie aussi directement des animateurs municipaux spécialisés si l'Éducation nationale ne met pas à disposition de l'enfant un auxiliaire de vie scolaire individualisé (AVSI). Des accompagnateurs municipaux peuvent également conduire les enfants au centre médicosocial pendant le temps scolaire pour leurs séances d'orthophonie, de consultations psychologiques ou de psychomotricité.

À l'école mais aussi pour le temps du loisir

Au-delà du temps scolaire, une vingtaine d'enfants en situation de handicap, scolarisés en milieu ordinaire ou en instituts spécialisés fréquentent les centres de loisirs municipaux. Ils sont d'ailleurs prioritaires pour les inscriptions et bénéficient du suivi particulier d'un référent loisirs-handicap. Ce dernier aide les autres animateurs à avoir les bonnes pratiques à l'égard des enfants et accompagne également les parents dans leurs démarches. Un règlement d'accueil spécifique a été rédigé et permet d'assurer de bonnes conditions d'accueil pour chaque enfant. Un référent handisport municipal est également chargé de développer le sport adapté à Boulogne-Billancourt. Il est à la disposition des familles pour les conseiller et les orienter vers les activités de la ville

et les associations sportives proposant des activités pour les enfants en situation de handicap.

Un guide pour les parents

Enfin, pour mieux connaître les détails des actions de chaque acteur sur le territoire (ville, département, institutions, associations locales), la Ville a édité un guide très complet. Fruit d'un long travail réalisé en collaboration avec les associations boulonnaises et les institutions partenaires, il se veut le plus exhaustif et le plus pratique possible afin de délivrer une information complète dans tous les domaines du handicap au quotidien. Fini le « parcours du combattant » décrit par de nombreuses familles qui commence bien souvent par la difficulté d'obtenir des renseignements pertinents. ◆

POUR EN SAVOIR PLUS

Mission Handicap de la Ville de Boulogne-Billancourt : 01 55 18 47 67



ÉDUCATION

Initiatives favorisant l'éducation des enfants et des adolescents ou dispositifs de continuité éducative mis en place dans l'intérêt de l'enfant



LIVRES ET ÉCRIVAINS DANS LES CRÈCHES ET LES ÉCOLES

La Ville de Nice a mis en place une politique du livre et de la lecture à destination de tous les enfants, de la crèche au lycée, pour prévenir l'illettrisme mais aussi donner goût à la lecture.

Pour guider les parents dans leur choix de littérature enfantine de qualité, les professionnels des bibliothèques et de la direction Petite enfance de la Ville de Nice proposent, chaque année, une sélection de livres pour les moins de 3 ans, intitulée « A Tire-Livres ».

Pour les petits...

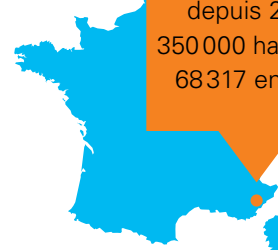
L'idée est de réaliser un recueil des ouvrages à destination des tout-petits et d'aider les parents à choisir des lectures attractives et adaptées. On y retrouve des albums cartonnés, des comptines et des chansons, des documentaires, des livres à surprises... Bref, de quoi créer des moments de partage entre parents et enfants en alliant plaisir de la découverte et joies de l'imaginaire ! Tous les ans, le lancement de la brochure

est un véritable évènement, fêté pendant 15 jours dans tous les établissements de la petite enfance et les bibliothèques de la ville. De nombreuses animations festives autour du livre sont ainsi organisées dans tous les quartiers de Nice, en présence des parents, des enfants et d'un auteur/illustrateur de littérature jeunesse, invité d'honneur.

...et les plus grands

Dans un autre registre, mais avec la même idée de donner l'envie et le goût pour la lecture et l'écriture, « Lecture pour tous » est un dispositif permettant la venue d'un écrivain, chaque mois, pendant une semaine, dans les établissements scolaires du primaire jusqu'au lycée, les hôpitaux pour enfants et les structures de proximité situées spéci-

quement dans les zones d'éducation prioritaire. L'opération vise à prévenir l'illettrisme à travers des rencontres entre jeunes et écrivains, porteurs d'émotions, d'imagination, de rêves et d'invention. Parallèlement à cette opération, un concours de nouvelles, ouvert à tous les enfants et les jeunes des écoles élémentaires, des collèges et des lycées est organisé pour finaliser le travail effectué avec les écrivains. A cette occasion, un recueil des plus belles nouvelles est édité par la Ville et une remise des prix est organisée à l'occasion du Festival du Livre de Nice, en juin. ♦



Nice
Alpes Maritimes
(06)

Ville amie
des enfants
depuis 2006
350 000 habitants
68 317 enfants

POUR EN SAVOIR PLUS
www.nice.fr





L'ÉDUCATION MULTI-FACETTES POUR FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES

La Ville d'Angers a choisi de mettre l'accent sur la maîtrise des langages, le livre et le jeu dans une démarche globale prenant en compte toutes les tranches d'âge et les publics en difficulté.

Le cadre est posé : le projet éducatif de la Ville d'Angers place l'enfant au cœur des préoccupations de la communauté éducative. Au-delà de ses obligations légales, la Ville consacre une part importante de son effort en direction de l'éducation des enfants et des jeunes dans une logique de qualité et d'accessibilité pour tous, notamment les enfants les plus fragilisés. Le constat est clair : le rapport à la lecture dès la petite enfance favorise l'expression orale, il participe à la construction de la pensée. La maîtrise du langage facilite quant à elle l'entrée dans l'écriture. L'action entreprise par la collectivité se traduit donc par un dispositif global à multiples facettes. Les initiatives varient en fonction de l'âge et du développement de l'enfant, mais aussi en fonction de ses difficultés.

Être auprès de chacun et partout

Un exemple ? Le projet d'éveil culturel petite enfance par l'usage du livre et du jeu au sein d'un quartier en grande difficulté sociale. L'action est déclinée en différentes démarches qui ont en commun d'associer les parents et d'être en proximité des publics les plus éloignés de la lecture et de l'écriture : rencontres

enfants-parents au centre social et dans les structures petite-enfance autour du livre et du jeu, animations lecture et musique lors des consultations de nourrissons, bibliothèques de rue, présence d'animatrices-lectrices à la sortie de l'école. Sur les nouveaux temps d'activités périscolaires, la direction Education Enfance de la Ville, en partenariat avec la Fédération des œuvres laïques, a mis en place une équipe de cinq animateurs dédiée à la littérature jeunesse. Elle intervient sur sept sites scolaires situés dans quatre quartiers prioritaires, en concertation avec les enseignants et à partir des besoins identifiés. Les contenus des ateliers « Dire, Lire, Ecrire... Jouer » s'inscrivent ainsi dans une continuité éducative et dans une démarche d'ouverture culturelle. Ces ateliers permettent, via les thématiques abordées, de travailler le vivre ensemble et notamment les droits de l'enfant, en faisant ainsi le lien avec la semaine des droits de l'enfant organisée par la Ville au mois de novembre. La question de l'égalité fille-garçon, le droit à l'expression, le droit à la paix, le droit à l'identité et à une famille sont autant de sujets ouvrant sur des débats et des réflexions et développant leur esprit critique.



Angers
Maine-et-Loire
(49)

Ville amie
des enfants
depuis 2006
156 327 habitants
18 603 enfants



Réorganisation les services et former

Pour accompagner les professionnels des structures, la Ville d'Angers a également fait le choix de réunir en un seul lieu la Direction Education Enfance et la Direction de l'action culturelle en un « Pôle Éducatif Livre et Jeu ». Implanté dans un quartier en difficulté sociale, son rôle est multiple : procéder à des prêts de livres et de jeux aux structures petite enfance, enfance et jeunesse, former au livre et au jeu les professionnels de ces structures et les conseiller dans la construction de projets d'animation, créer des outils comme les malles pédagogiques. ♦

POUR EN SAVOIR PLUS
Gérard Greck – Coordonnateur PEL
à la Direction Education Enfance
gerard.greck@ville.angers.fr



L'ACCÈS AU JEU, AU SPORT, À LA CULTURE ET AUX LOISIRS

Initiatives visant à favoriser l'accès au sport, à la culture et aux loisirs pour tous les enfants et les adolescents



Poissy
Yvelines
(78)

Ville amie
des enfants
depuis 2011
37 466 habitants
7 664 enfants



TU FAIS QUOI APRÈS MANGER ?

Pour lutter contre l'isolement et l'ennui au moment de la pause méridienne, la Ville de Poissy va à la rencontre des enfants et leur propose des activités sportives dans leurs quartiers.

Les éducateurs sportifs municipaux interviennent depuis de nombreuses années aux côtés des enseignants dans les écoles élémentaires. Ils connaissent donc bien le public des 6 – 10 ans. Ainsi, ils ont constaté, au sein des quartiers populaires, un phénomène d'isolement méridien : alors que les écoles du centre-ville accueillent 90 % des effectifs sur le temps de restauration, certains établissements des quartiers ne comptent que 40 % de leurs élèves le midi. « *Nous avons constaté qu'une partie de ces enfants se retrouvait totalement livrée à elle-même jusqu'à 13h15, heure de réouverture des cours de récréation* » précise Jean-Luc, éducateur sportif de la Ville. « *Ces deux heures étaient un temps de désœuvrement et d'isolement pour les enfants des quartiers qui, bien souvent, le passait devant les écrans ou dans la rue. Nous avons même constaté pour certains qu'ils ne déjeunaient pas* ».

Pour répondre à cette problématique, le service des Sports de la Ville, en partenariat avec une association locale de hand, a proposé en janvier 2015 la mise en place d'une activité multisports et hand pendant la pause méridienne.

Activité et licence gratuite

Dans un premier temps, tous les lundis midis, les enfants des trois écoles élémentaires situées en zone REP (réseau d'éducation prioritaire) et REP + et scolarisés en classes des CM1 et CM2 sont invités à pratiquer différents sports - dont le hand - encadrés par le club et par un éducateur sportif municipal diplômé (ETAPS). Cette offre est totalement gratuite pour les familles. Après six mois de pratique, les enfants seront ensuite orientés vers un club ou une pratique sportive adaptée en fonction de leurs affinités. Le grand plus ?

L'association de handball offrira la licence aux enfants afin de cadrer réglementairement le dispositif. Les premières séances ont rencontré un grand succès. Il est d'ores et déjà prévu que le dispositif soit étendu à trois quartiers supplémentaires. Une évaluation complète se fera à la fin du premier semestre 2015. Mais une chose est sûre, ces enfants participent pour beaucoup pour la première fois à des activités sportives organisées. Affaire à suivre ! ♦

POUR EN SAVOIR PLUS
Service des Sports de la Ville de Poissy
01 30 74 75 93





Seine-Saint-Denis
(93)

Département ami
des enfants
depuis 2014
1 529 928 habitants
444 495 enfants



JE ME CULTIVE, TUTE CULTIVES, IL SE CULTIVE...

Le Conseil général de Seine-Saint-Denis porte une attention particulière aux populations les plus éloignées des pratiques culturelles et de loisirs et veille à sensibiliser, dès le plus jeune âge, les enfants à la richesse de l'offre sur son territoire.

Depuis une vingtaine d'années, le Département met en place des dispositifs spécifiques pour l'accès à la culture des tout-petits. Il conduit des actions culturelles et de loisirs dans les crèches départementales et les centres de PMI : plusieurs parcours artistiques sont proposés chaque année, des actions sont conduites en faveur du cinéma pour les tout-petits et des animations musicales sont régulièrement dispensées.

L'accès à la culture et aux loisirs dès le plus jeune âge

Le Département a également initié une politique ambitieuse du livre, dont la manifestation la plus visible est le Salon du Livre et de la Presse jeunesse de Montreuil. Il a fait de la mise en relation précoce des enfants avec les livres et la lecture sa priorité. Il propose chaque année une sélection d'albums pour jeunes enfants, retenus pour leur qualité qui sont ensuite offerts aux enfants des crèches départementales, des services d'accueil de jour (ASE) et mis à disposition des familles dans les centres de PMI.

Des « boîtes à livres » sont également installées dans une dizaine de structures départementales accueillant de jeunes enfants pour animer des temps de lecture auprès des enfants. Les professionnels de la petite enfance sont formés et accompagnés tout au long de l'année sur la sensibilisation du tout-petit aux livres, sur l'accueil et l'accompagnement des tout-petits au spectacle et sur la question du jeu.

La culture au cœur des collèges

Au collège, l'accès à la culture est un pilier du projet éducatif du Département. Trois projets en sont l'illustration. Le premier est le dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale (DEMOS), un projet de sensibilisation à la musique classique qui privilégie la pratique en orchestre. Des enfants de 7 à 14 ans de sept villes du département peuvent pratiquer collectivement la musique pendant trois ans au rythme de quatre heures par semaine. 50 % des enfants qui participent au projet DEMOS continuent leur apprentissage musical en

Conservatoire. Autre dispositif, Culture et Art au Collège permet à tous les collèges publics de Seine-Saint-Denis de proposer trois parcours culturels aux élèves. Des artistes ou des chercheurs interviennent dans les établissements et proposent des sorties et des temps d'échange réguliers autour d'une thématique ou d'une discipline (théâtre, chorégraphie, etc). Avec In Situ, dix artistes sont en résidence dans des collèges pour réaliser un projet de création artistique avec les collégiens.

Enfin, pour permettre l'accès à la culture du plus grand nombre, et notamment des familles qui en sont les plus éloignées, le Département a créé Figure libre. Ce projet propose une autre voie dans l'accompagnement des familles en difficulté, sous forme de parcours culturels conduits par des artistes professionnels. ◆

.....

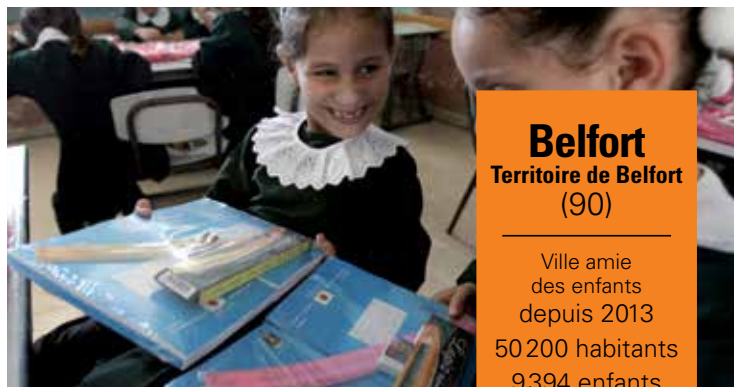
POUR EN SAVOIR PLUS
www.seine-saint-denis.fr



SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



Dimensions de la solidarité internationale : toutes les initiatives visant à promouvoir des actions de solidarité internationale



Belfort
Territoire de Belfort
(90)

Ville amie
des enfants
depuis 2013
50 200 habitants
9 394 enfants

QUAND BELFORT EXPORTE LES DROITS DE L'ENFANT...

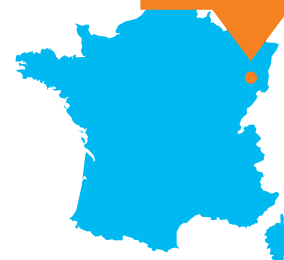
La Ville de Belfort propose un programme de sensibilisation aux droits de l'enfant pour les enfants de Belfort et de Palestine.

Alors que six urgences ont rythmé les actions de solidarité internationale de l'UNICEF cette année, nous constatons qu'il reste toujours beaucoup à faire pour promouvoir les droits de l'enfant dans le monde. C'est dans cette optique que la Ville de Belfort, dans le cadre de ses compétences en matière de coopération décentralisée, a décidé de lancer un nouveau programme autour des droits de l'enfant. En Cisjordanie, au cœur de la région des monts de Judée, c'est la ville d'Hébron que la Ville choisit pour être le théâtre de son prochain programme de solidarité internationale et pour porter, au-delà de ses frontières, l'importance des droits de l'enfant.

Pour les enfants d'Hébron et de Belfort

Ce programme s'adresse aux enfants de 6 à 16 ans. Il a pour objectif principal de mettre en place des ateliers permettant de sensibiliser les enfants à la Convention internationale des droits de l'enfant. Les équipes de la Ville de

Belfort ne travaillent pas seules, elles ont réussi à tisser des liens forts avec des interlocuteurs spécifiques sur place qui leur permettent de réaliser ce projet. A Hébron, l'association d'échanges culturels Hébron-France est un partenaire précieux avec lequel de nombreuses actions autour de l'apprentissage de la langue française ou de l'échange autour des pratiques éducatives locales avaient déjà été mises en place. Ce nouveau projet de sensibilisation aux droits de l'enfant prendrait donc toute sa place dans le dispositif déjà existant. Les équipes de Belfort s'appuient aussi sur les agents d'UNICEF en Palestine afin de profiter de leur expertise en matière de diffusion et de formation aux droits de l'enfant. Concrètement, il s'agira dans un premier temps de former des intervenants aux droits de l'enfant afin que ceux-ci puissent être en mesure par la suite, d'animer des ateliers sur ce sujet. Durant ces ateliers, les enfants seront amenés à produire différents supports de promotion de leurs droits : affiches, dessins, lettres etc ...



Parallèlement à sa mise en place à Hébron, ce programme sera également développé à Belfort.

Une correspondance pour les droits de l'enfant

Ainsi, les enfants des villes de Belfort et d'Hébron pourront ensuite être mis en relation par correspondance afin d'échanger leurs productions et partager sur leur expérience des droits de l'enfant dans leurs quotidiens respectifs. Cette action a d'ores et déjà été validée par le Conseil municipal de la Ville de Belfort et se mettra en place dès la rentrée scolaire 2015-2016. ◆

POUR EN SAVOIR PLUS

Amel DJAFFAR, Responsable des relations internationales de la Ville de Belfort
03 84 54 27 81 ou adjaffar@mairie-belfort.fr



UNE VILLE POUR APPRENDRE ET GRANDIR ?



Une Ville amie des enfants s'attache à promouvoir la cohérence éducative et à développer des activités facilitant l'éveil intellectuel, culturel et physique des enfants et des adolescents. Elles seront accessibles à tous.

MAINTENANT, C'EST AU TOUR DE VOTRE VILLE.

www.villeamiedesenfants.fr



UNE VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE ?



Une Ville amie des enfants s'engage à créer un cadre de vie favorable au bien-être de l'enfant et de l'adolescent. La sérénité est le résultat tangible du respect de leurs droits au quotidien.

MAINTENANT, C'EST AU TOUR DE VOTRE VILLE.

www.villeamiedesenfants.fr

